



**Alain  
D'HELLY  
Maire**

**S'adresse  
à vous**

8Je voudrais, tout d'abord, évoquer quelques aspects du Conseil Municipal du 2 octobre 2009:

**\* Travaux**

Suite aux travaux de dénivellation du passage à niveau SNCF de Pont de Chabestan, le Conseil Général a réalisé une voie permettant le rétablissement d'un chemin communal et des accès aux riverains. Ce dernier, après accord du Conseil Municipal, cède l'emprise foncière de ce nouveau chemin à la Commune.

**\* Participation aux frais de scolarité**

Le coût des charges de fonctionnement des enfants fréquentant l'école de Veynes s'élève pour l'année 2008/2009 à la somme de 4.714, 15 €, de 282,90 € de frais de participation pour la cantine de Aspres-sur-Buëch et de l'ordre de 800 € par élève, pour l'école de Savournon.

**\* La commission des sites**

Le 29 septembre nous avons réuni la commission chargée de l'urbanisme, les Personnes Publics Associées et le cabinet d'étude CHADO

pour une discussion sur les différents zonages et ,en particulier, les zones "NPP - NZA".

Pour le zonage photovoltaïque et la zone d'activité, il est proposé d'en référer à la **Commission des Sites**. Cette dernière est présidée par le Préfet et elle est composée de:

- **Représentants de l'Etat** (Direction Régionale de l'Environnement, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Direction Départementale de l'Equipement, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt), Délégué Régional au Tourisme et Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

- **Représentants des Collectivités Territoriales** ( 3 pour le Conseil Général et 3 Maires).

- **6 Personnalités Qualifiées**, dont 2 représentants d'Associations.

N.B: Cette commission est composée différemment selon qu'elle siège en formation de Sites et Paysages ou en protection de la Nature Dans le premier cas, elle réunit un urbaniste- architecte, un paysagiste, un géographe, un ingénieur agronome, un représentant d'une association de défense de l'environnement. Nous devons monter les dossiers et les défendre en commission.

**\* Santé - Environnement**

La qualité de l'eau du robinet est une préoccupation croissante chez nos concitoyens, d'autant plus légi-

-d'avoir un impact sur notre santé. Afin d'améliorer votre information, le Ministère de la Santé a mis au point un outil informatique permettant d'avoir accès aux résultats des analyses. Le portail [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) est désormais opérationnel. N'hésitez pas à le consulter. **Bien entendu, toutes nos analyses sont affichées en Mairie.**

**\* Le tri sélectif**

Il est joint dans ce bulletin, une plaquette d'information réalisée par les collectivités territoriales du Réseau Education Environnement 05. Je vous incite à lire ce document et à nous retourner en Mairie l'acte d'engagement, un geste Eco-Citoyen.

**\* Mais aussi...**

Nous avons déposé en Préfecture et au Conseil Général, des demandes de subventions pour les voies rurales et communales.

J'ai transmis au Conseil général une lettre de positionnement de projet structurant pour l'assainissement collectif. Des relevés topographiques complémentaires doivent avoir lieu prochainement. Ils vont, peut-être, nous obliger à faire un choix différent pour l'emplacement de la station d'épuration. En effet, celle-ci doit se trouver en bout de course d'un réseau gravitaire acheminant les eaux usées.

Le froid arrive, la vaccination contre la grippe H1N1 se met en place.

Si un cas est avéré, pensez à le déclarer en Mairie afin d'en informer la Préfecture.

Comme le froid, les fêtes arrivent ! Le Noël des enfants (proposition faite du samedi 19 décembre) et la galette des rois sont reconduits. Les modalités définitives seront arrêtées lors du prochain Conseil Municipal.

Dès à présent, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année. Nous redoutons le passage à l'an 2000. Nous sommes à l'aube de 2010, que cette nouvelle décennie vous apporte joie et bonheur.

Je n'oublie pas ceux qui nous ont quittés, laissant un vide au sein des familles.

Merci et bonnes fêtes.



### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Remerciements à l'ensemble des participants, fidèles, qui se sont associés à cet hommage.

## Le Comité des Fêtes se porte bien



Samedi 14 novembre, à l'occasion d'une soirée ludique et conviviale réunissant petits et grands, le Président Roland Magdelain nous faisait part de sa satisfaction et de son plaisir de se retrouver avec ses nombreux amis, évoquant déjà le calendrier des festivités 2010. Il a déclaré :

*"Le Comité des Fêtes est très satisfait des activités de l'année 2009 et remercie toutes celles et ceux qui ont participé, plus qu'activement, à la bonne réalisation des festivités.*

*Nous remercions la Municipalité pour sa participation et plus particulièrement Régine Gonsolin, qui s'investit énormément dans toutes les activités."*

*"Un grand merci à toutes les personnes qui viennent profiter des festivités, en espérant être de plus en plus nombreux à partager des journées très chaleureuses.*

*Nous vous informons qu'une réunion aura lieu le dimanche 29 novembre 2009, de 11 h à 12 h, afin de compléter le Bureau. Toutes et tous y êtes très cordialement invités.*

*Le calendrier 2010 n'étant pas encore établi, nous débiterons cette nouvelle année festive par le carnaval du mois de février, l'après-midi sera consacré aux enfants déguisés et la soirée aux plus grands (les déguisements seront les bienvenus).*

*Le Comité des Fêtes vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle."*

# Les métiers dans notre village

Nicole ODDON, agricultrice



Alors qu'elle n'avait pas prévu de devenir agricultrice, l'amour surprend Nicole. En 1972, elle épouse Yves et s'installe à La Bâtie. Après la naissance de ses deux garçons, un choix s'impose: ou travailler à l'extérieur et engager un employé pour la ferme ou rester à la campagne et être présente pour les enfants. Elle privilégie la vie de famille.

S'occuper des brebis n'est pas la passion d'Yves alors, à l'école de son beau-père, Nicole apprend les soins aux agneaux. Quand les enfants vont à l'école, tout le troupeau est sous sa responsabilité. A l'époque, le troupeau était toujours conduit par sa bergère tôt le matin et tard le soir l'été, au milieu de la journée l'hiver. C'étaient de bons moments ce temps passé à l'extérieur mais l'hiver quand le vent soufflait, les pieds aussitôt se glaçaient...

Aujourd'hui, les parcs facilitent la vie et rendent du temps libre, enfin du temps pour faire le reste. Quand le troupeau comptait 300 têtes, il y avait 100 naissances en un mois.

La matinée est consacrée aux soins

des bêtes: les poules, les lapins 3 les chiens, les sangliers.

Aux champs Nicole et Yves se complètent: Nicole andaine le foin\*. Jusqu'en 1991 on ramassait les bottes à la main.. Nicole alors est sur la remorque et range les bottes.

Après les labours, elle herse. Elle aide aux réserves de bois. Elle débroussaille et soigne son potager. L'automne, elle cueille les fruits. Elle gère son ménage, le soir elle coud ou tricote et entre-temps elle gâte ses petits enfants.

Tout un ensemble de tâches et d'activités communes aux foyers d'agriculteurs de notre commune. Nicole est heureuse d'avoir choisi la terre, elle sait que les racines paysannes sont solides. Elle a vu la modernisation continuer l'oeuvre commencée au début du XXème siècle. Elle soutient les luttes rurales.

\* **Andainer**: faire des andains - alignements de foin. **Herse**: instrument agricole traîné par un tracteur, formé d'un châssis muni de dents métalliques. **Regain**: repousse des prairies. Pour la luzerne, on parle de 1ère, 2ème et 3ème coupes.

## LA RECETTE

### LES TOURTONS

Une RECETTE PROPOSEE  
par René MORELLET\*

PRESENTEE et REALISEE  
par Jean Louis BERMOND

\***En premier lieu** préparez la **Garniture**, la veille de préférence: 250 gr. de purée (froide) pour 40 Tourtons, 1 oignon et 1 poireau, sel et poivre.

N.B. on peut ajouter de la farce à cette **Garniture**, tout comme l'on peut mettre des épinards, de la compote ou de la confiture.

\* **Pâte à Tourtons, ingrédients**: 1 kg de farine / 150g de beurre / 100 g de crème fraîche / 3 oeufs / sel.

\* **Mélangez les ingrédients** dans l'ordre et laissez reposer 1 h minimum.

\* **Étalez la pâte** très fine et séparez-là en 2 parties égales.

\* **Sur la 1ère partie** déposez régulièrement une cuillerée de garniture tous les 6 cm, environ

\* déposez la seconde partie au-dessus. Passez la roulette à pâtisserie

pour **découper et souder** vos tourtons.

\* **Plongez** les Tourtons dans l'huile à 120° MAXIMUM. Faites cuire. **Bon appétit et Merci Jean Louis !**



Jean-Louis, toujours aux fourneaux, avec la complicité de René

Depuis, René Morellet, victime d'un grave accident n'a pu participer à la réalisation. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

## Noté pour vous

### MAIRIE

TEL: 04.92.57.15.10

Mardi 8 h 30- 12 h et 13 h - 17 h

Jeudi 9 h à 12 h

Vendredi 8 h 30-12h et 13 h-17h

COMMISSION D'AIDE SOCIALE

Le 1er SAMEDI DE CHAQUE MOIS

De 11 h à 12 h

Ce Bulletin est rédigé à votre intention, pour vous tenir au fait de l'actualité municipale mais aussi, de tout ce qui concerne la vie quotidienne de notre village.

Il est fait pour vous, au plan personnel ou associatif. Écrivez-nous et n'hésitez pas à nous faire part de vos avis, remarques et suggestions. Vous pouvez aussi nous adresser des textes (brefs) qu'il vous semble intéressant ou ludique, de faire connaître à vos voisins ou amis.

Notre adresse: à la Mairie.



On a effectué un terrassement sérieux pour sécuriser le lit de Maraize. Opération réussie par l'entreprise Clavel

## BIENVENUE

\*\*\* Mr et Mme Bezombes  
ainsi que leurs 3 enfants

\*\*\* Jean-François et Maïa Pinet et  
leurs deux enfants  
qui rénovent et s'installent dans  
la grange de Yves et Nicole Oddon

### DECES

Mme Marcelle ODDOU, à l'âge de 103 ans  
( la maman de Mme Eliane Bouffet)  
Nos condoléances sincères aux familles

## TIVE - LE COMITE DES FÊTES VOUE REMERCIE POUR VOTRE PARTICIPATION ACTIVE - LE C



En Juin, la Fête de la St Jean et de la Musique a permis un très gros rassemblement de nos concitoyens.

Les agneaux de Denis étaient succulents, parfaitement traités par trois cuistots de choc: depuis ils ont encore progressé comme en témoigne (page 4) LA RECETTE.



La Fête Votive (21 au 23 août) a connu un très gros succès. Les concours de boules ont connu une très bonne participation. Le vide grenier a été fantastique et un super orchestre nous a fait rêver et son animateur a même réussi l'exploit de rassembler sur le plateau "ces Dames du Comité", très applaudies.



Les 18 octobre et 14 novembre, deux soirées familiales réservées aux jeux de société pour la première, puis à une veillée rassemblant adultes et enfants qui découvrent des jouets supers avant Noël!

**Le Comité des Fêtes, qui n'a pour seul souci que de rassembler le plus grand nombre possible de Montséleuciens par des manifestations ludiques et conviviales, vous invite très cordialement, toutes et tous, à participer à sa grande Assemblée Générale d'établissement du Calendrier 2010, le dimanche 29 novembre, en Mairie, de 11 h à 12 h.**